

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE GROIS, J'ESPERE ET J'AIME

LEGER BROUSSEAU, Editeur Proprietaire

Dr N. E. DIONNE, Redacteur en Chef

FRANCE

AFFAIRES DU JOUR

Paris, 7 juin 1883.

Les journaux sont aujourd'hui encombrés de pièces et d'articles concernant le procès intenté à la préfecture de la Seine par la Compagnie du Gaz.

Le conseil municipal, adoptant l'interprétation qui lui paraît légitime des clauses du traité de monopole accordé à la Compagnie, a passé une délibération en faveur de la réduction du prix du gaz livré aux consommateurs.

La Compagnie s'est pourvue contre cet arrêt, devant le conseil de préfecture. Mais comme nombre de consommateurs particuliers se sont hâtés de profiter de l'arrêt préfectoral pour réduire les notes de la Compagnie, celle-ci a porté la question devant les tribunaux civils, et assigné plusieurs consommateurs récalcitrants.

Un autre grand procès, qui occupe aussi la presse et le public, est celui de l'Union générale, dont le conseil d'administrateurs se défend aujourd'hui en justice contre les prétentions du syndicat, qui, justes en principe, ne le sont point dans leurs conséquences.

L'audience d'hier a été prise en partie par M. Robinet de Cléry, qui, au nom d'un groupe d'administrateurs, a protesté contre les responsabilités excessives et absurdes que le syndicat voudrait leur imposer.

C'est l'amiral Courbet qui sera chargé du commandement des opérations maritimes dans les eaux du Tonkin. C'est un marin actif et énergique, qui joint dans la marine de la plus grande considération.

Le brave amiral n'a d'ailleurs que le nom de comman avec le fameux peintre "déboullonneur" des com-

munards. Il est du nord de la France, et passe pour très catholique, et très conservateur, par conséquent. Les républicains ont nommé un commissaire civil pour gouverner le Tonkin d'une façon "essentielle-ment laïque," et pour diriger, au besoin, les opérations des armées de terre et de mer.

Des amiraux dirigés par un ex-carabin de bord : c'est parfait. Seulement amiraux et généraux ayant montré fort peu d'enthousiasme pour le commissaire qu'on leur impose, M. Harmand, arrivé à Saigon, a reçu l'avis de s'arrêter et d'attendre de nouveaux ordres.

En attendant, on n'a pas de temps à perdre si on veut préserver les communautés catholiques du Tonkin des cruautés des mandarins. Déjà on a appris hier la mort de M. Béchet, un apôtre des missions étrangères, qui vient d'être mis à mort par les Annamites. Si la République exécutait une reculade, nous apprendrions bientôt une série de massacres semblables à ceux qui ont signalé la fin malheureuse de l'expédition de Garnier.

Les journaux d'Angers nous apportent, ce matin, des détails navrants sur le terrible accident des carrières de la Papeterie, dans le voisinage de cette ville. Ces carrières d'ardoises emploient un grand nombre d'ouvriers. Avant-hier, un immense bloc de cinq cents mètres cubes s'est écroulé dans les puits principal, au moment où les ouvriers étaient en plein travail.

Un nouveau vicariat a été érigé dans l'Afrique équatoriale, sous le nom de vicariat apostolique de Victoria-Nyanza; le Saint-Père l'a confié au Rév. Léon Livinach, de la Congrégation des missionnaires d'Alger.

Le vicariat du Tonkin a été divisé en vicariat oriental et en vicariat septentrional. Mgr Antoine Colomer évêque titulaire de Thémiscyre, passera du vicariat oriental au vicariat septentrional. Mgr Colomer aura comme successeur, au vicariat oriental, Mgr Joseph Ferres, actuellement son coadjuteur, et évêque titulaire de Cydise.

M. le chevalier Frédéric Pustet, éditeur-libraire du Saint-Siège et de la Congrégation des Rites, a eu l'honneur d'être reçu, samedi dernier, en audience particulière par le Souverain-Pontife.

A cette occasion, il a offert au Pape un Missel splendidement imprimé à Ratisbonne, et il a mérité de recevoir de Sa Sainteté les éloges et les encouragements les plus précieux. Cette audience, si particulièrement bienveillante, a eu un digne complément qui est comme la récompense des religieux sacrifices entrepris par M. le chevalier Pustet, en sa qualité d'éditeur de la Sacrae-Congrégation des Rites. Un décret de cette Congrégation, distribué aux membres du Sacrae Collegii et expédié aux évêques du monde catholique, confère pleinement le caractère officiel à l'édition faite à Ratisbonne, des livres de chant liturgique en usage à Rome.

Un nouvel incident a prouvé, le dimanche 27 mai, ce que vaut cette hypocrite loi des garanties, que M. Depretis osa appeler naguère à la Chambre "l'extrême limite des concessions du gouvernement italien."

Ce jour-là, un monument a été inauguré au Pincio en l'honneur des frères Cairoli et de leurs compagnons, tombés au cri de : Rome ou la mort ! sur les Monts Parioli, où ils s'étaient présentés, en 1867, comme la digne avant-garde des hordes garibaldiennes.

Le discours du syndic Torlonia a eu son digne pendant, ce jour-là même, dans les outrages que le radical Mancini a lancés contre la Papauté. Du haut du Pincio il a désigné "l'ennemi" en montrant le Vatican, et les gardes de police présents à la fête n'ont trouvé rien à redire aux viles diatribes de ce tribun.

Un incident d'un autre genre a prouvé, dans cette même journée du 27 mai, l'impuissance de la politique équivoque de M. Depretis. Il s'agissait de procéder à l'élection d'un député pour un des collèges vacants de Rome. Or, c'est Ricciotti Garibaldi qui, sous les auspices de son ami CoccaPELLI, a triomphé de ses compétiteurs du parti ministériel.

Dans son discours-programme, Ricciotti avait eu soin de se déclarer "républicain jusqu'au fond de l'âme." Son triomphe équivaut par conséquent à un double outrage contre la monarchie et contre la Chambre.

Le soir, il y a eu illumination générale, non seulement des édifices publics, mais des maisons particulières. Toutes les fenêtres des grandes rues, tous les navires sur la Néva étaient également pavlovski, non des tristes couleurs nationales traditionnelles : jaune, blanc et noir, mais des couleurs de la marine marchande d'ici : bleu, blanc et rouge.

Les beaux magasins de la Perspective Newkij [ou de la Néva] et de la grande Morskaia [rue de la Marine], étaient richement décorés de fleurs, de tapis, de verres de couleur, et de transparents; les marchands de bijoux avaient exposés tout ce qu'ils avaient de plus brillant. Jamais, au grand jamais, Pétersbourg ne s'était fait si beau.

Ces réjouissances devaient durer trois jours. Le second jour les illuminations furent éteintes à dix heures. Le lendemain matin, les drapeaux eurent ordre de retirer les drapeaux, et le Messager officiel annonça que le soir il n'y aurait pas d'illuminations. Voici ce qui s'était passé le lundi soir.

La circulation avait été interdite à partir de sept heures dans la Perspective et la Morskaia, non pas toutefois pour toutes les voitures, mais pour les drojkis et les fiacres. On

avait autorisé la circulation des voitures de maître, à condition qu'elles prendraient la file depuis la rue Znamenskia, près de la gare de Moscou qu'elles suivaient la Perspective, la grande Morskaia, qui la coupe presque à angle droit, et qu'elles se rendraient par le pont des Baisers, sur une place où les deux théâtres qui jouent en hiver l'opéra italien étaient brillamment illuminés, puis reprendraient le même chemin en longeant le trottoir opposé, sauf à s'échapper par une rue latérale si l'envie en prenait.

Tout se passa bien le premier soir. Il en fut autrement le second jour; les esprits étaient plus exaltés, on criait davantage, on chantait l'hymne national quand un orchestre en donnait le signal, on saluait le buste de l'Empereur en jetant ses bonnets en l'air. Les gens bien vêtus qui s'étaient mêlés à la foule étaient moins démonstratifs.

On prétendit qu'ils n'aimaient pas l'Empereur, ou leur arracha leurs chapeaux, ou jeta aux balles avec, ou les foula aux pieds. Deux jeunes gens qui fendaient la foule en se donnant le bras et en bousculant les curieux plus tranquilles, voulurent traverser la voie, ils arrêterent les voitures en prétendant que les cochers s'étaient montrés insolents, ils s'en prirent aux personnes assises dans les voitures, il les firent descendre, renversèrent les voitures, qu'ils s'efforcèrent de briser.

Ces scènes se produisirent sur plusieurs points, en face de l'Hôtel de Ville, près de l'église d'Isaac, sur la place du Grand-Théâtre. Tous ceux qui étaient bien mis, hommes et femmes furent maltraités, bousculés, assommés. Une dame qui se trouvait dans la bagarre fut bousculée entre les groupes, qui se la rejetèrent comme une balle.

Les agents de police qui essayèrent d'intervenir furent repoussés et maltraités. Un gendarme à cheval fut renversé de sa monture, saisi par de vigoureux gaillards, qui s'amuserent à le jeter en l'air et à le berner. Le préfet de police, qui survint en calèche, tenta en vain d'imposer son autorité, il fut hué et se hâta de rentrer chez lui pour donner des ordres.

Sur un autre point, un général en grand uniforme, que l'on prit pour lui, fut jeté à terre, et maltraité, et eut tout un côté du visage emporté, etc.

Alors, on répandit la nouvelle que l'empereur d'Allemagne était mort, et l'ordre fut donné d'éteindre les illuminations. On espérait mettre fin au tapage, on ne réussit qu'à demi. Les tapageurs crièrent plus fort, et continuèrent à se battre, dans la demi-obscurité. Cette double mesure produisit cependant une diversion, et empêcha la bagarre de s'étendre, et de recommencer sur d'autres points.

Les simples curieux s'empressèrent de regagner leurs domiciles, et le combat cessa, faute de combattants. Le lendemain, les ouvriers des fabriques, qui avaient été les principaux agents de ces désordres, et les autres moujicks qui s'étaient

laissé griser par imitation, s'empressèrent de retourner à leur travail fort inquiets des suites de ce qu'ils avaient fait la veille. On ne dit pas cependant qu'il ait été fait d'arrestations.

Les divertissements continuèrent encore le mardi au Champ-de-Mars, un certain nombre de drapeaux continuèrent à flotter, mais la ville était triste, et la joyeuse animation de la veille avait complètement disparu.

Comment est mort Henri Rivière. On lit dans le Gaulois : Une personne du monde parlementaire, la mieux placée pour être informée exactement sur les événements du Tonkin, a bien voulu nous raconter la version officielle et maintenant historique de la mort du commandant Rivière.

Le commandant était parti d'Hanoi le 20 mai, au matin, pour occuper un point stratégique important, situé sur le fleuve Rouge, à peu de distance de la ville. Il était accompagné de 150 marins et de 250 hommes d'infanterie de marine, entre lesquels comme on le sait, l'esprit de corps met une grande rivalité.

Les marins allaient en avant de la colonne, formant escorte au commandant Rivière. L'infanterie de marine formait l'arrière-garde à une grande distance. L'expédition semblait si facile que les hommes marchaient sans éclairer suffisamment la route.

Les Pavillons-Noirs, dont la troupe française traversa plusieurs villages, surprisrent ces imprudents. Tout à coup, profitant de la distance qui séparait les marins des fantassins, ils se jetèrent sur les 150 hommes qui accompagnaient Rivière.

Le commandant et tous les officiers mirent l'épée au poing et chargèrent en tête de leurs hommes pour s'ouvrir, à travers les bandes ennemies, un chemin vers l'infanterie de marine. Mais les Pavillons noirs étaient trop nombreux. Dans leur masse, les coups portaient, mais ne faisaient pas brèche. Après un combat pendant lequel chaque minute diminuait la force des Français sans amoindrir celle de l'ennemi, trop nombreux pour se ressentir de ses pertes, Rivière fut fait prisonnier avec quinze de ses hommes.

Les autres étaient tués, blessés ou en débandade. A ce moment, l'infanterie de marine, accourue à la fusillade, arriva sur le lieu du combat. A l'approche de cette troupe, les pavillons Noirs, passablement fatigués de leur première victoire et satisfaits de la capture qu'ils avaient faite, se dispersèrent. L'infanterie balaya le champ sans aucune peine, mais elle ne put atteindre ceux des ennemis qui gardaient Henri Rivière et ses compagnons.

Ces malheureux et leur héroïque chef furent emmenés dans les villages fortifiés des Pavillons-Noirs. Le lendemain, les barbares, en signe de triomphe, empalèrent leurs ennemis vaincus. Ainsi que le Gaulois a eu la douleur

de la circulation avait été interdite à partir de sept heures dans la Perspective et la Morskaia, non pas toutefois pour toutes les voitures, mais pour les drojkis et les fiacres. On

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 26 Juin 1883—No 49

LA FILLE DE NOTRE-DAME

LA VIE BOURGEOISE EN 93

L'infâme Gengulph Deladame a trahi son sang, Inglevvert Flaminge a trahi son sang. Que peuvent les femmes quand les hommes sont lâches! Tout est fini. Les temps sont venus. Le monde va être livré à Satan. La bonne Dame va regarder le ciel, et la malédiction va descendre sur cette terre bouillonnaise qui fut son domaine. A moins... Elle s'arrêta, ses yeux se fermèrent un instant, et un léger tremblement agita ses mains.

elle se contenait de son mieux, et l'on n'entendait guère, autour de ce bizarre petit cénacle, que le bruit monotone de la houle grise battant paresseusement, et comme avec des soupirs fatigués, les pierres du quai. Le silence fut interrompu par une voix qui paraissait sortir du pied de ce quai. Elle chantait sur un air de complainte, s'harmonisant parfaitement avec la molle et mélancolique cadence du flot...

—O Dame de là-haut, quand le gardien fidèle Sa garde la serra, Lors satanique loup de sa gueule cruelle Gaule ensanglantera. Et l'immortelle Image, en devenant mortelle, Monde condamnera. —Voilà la prophétie des Flaminge, dit la vieille femme, car eux aussi ils ont leurs souvenirs. —C'est la voix d'Inglevvert, l'Ambassadeur traître et renégat, s'écrièrent les matelots. Oméline se baissa sur le parapet. Inglevvert longeait le quai, monté dans un batelet. Elle lui fit un geste impérieux. Il avança jusqu'à l'une de ces échelles de fer qui montent du pied de la jetée jusqu'à la plate-forme. On vit bientôt paraître au-dessus du madrier servant de garde-fou son immense tricorne noir. Une grande cocarde tricolore, large comme une sous-tasse, y avait remplacé les os de mort; et ce chapeau laissait voir les bords d'un bonnet rouge tombant

jusqu'aux sourcils. Les yeux d'Inglevvert étaient congestionnés, ses traits fort bouffis, son habillement noir absolument en loques. A part cela, lui non plus n'était guère changé depuis six ans. Qu'est-ce que tu faisais là, Inglevvert? lui demanda Broquant avec rudesse. —Je venais espionner les aristocrates, donc, pour le bonheur de la République. Comprenez bien, capitaine, je vous avais vu et votre compagnie venir par ici. Je me suis dit; Ce sont des braves, ils vont compléter pour le fanatisme, je m'en vais les surveiller. Mais j'ai entendu la Pauvresse qui parlait des choses du temps passé, je n'ai pas pu m'empêcher de faire un peu de musique, avec la chanson qui m'avait bercé.

—Et dire, murmura Jacqueline, qu'il faut entendre de pareilles choses et ravalier sa langue. —Eh! non, c'est trop, au bout de tout, s'écria Zabellette. Il avoue qu'il nous a voulu espionner, ce scélérat de traître qui a fait emprisonner plus d'honnêtes gens qu'il n'a de trous dans ses culottes, et nous ne le jetterions pas à l'eau! —Tu es venu sous ma caution, Inglevvert, dit Oméline en levant son bâton, tu t'en iras libre. Va-t'en, je te parlerai aujourd'hui, va-t-en. —C'est pour vous obéir, ma sœur, répondit-il. Car moi, je n'ai peur de rien. Toi, Zabellette, il y a longtemps

que je t'aurais dénoncée, mais tu ressembles trop, là, par le bout du nez, à mon ami Mistenflûte, que j'ai fait arrêter comme accapareur, pour prouver mon civisme. Il avait une livre de beurre de trop. Il a dit que c'était pour graisser son violon. Ah! ah! je l'avais bien dit qu'Inglevvert deviendrait fort et méchant. Ah! ah! tous les bourgeois se moquaient de lui. Ils ne croyaient plus aux âmes, ni au purgatoire! Ambassadeur des âmes, tiens, v'lan une taloche. Des âmes! il n'y a plus d'âmes, il n'y a que des ânes comme toi. Eh bien! l'Ambassadeur les fait trembler maintenant, les gros marchands de bière et les avocats et les médecins qui se moquaient de Notre-Dame. Ah! je leur fais faire leur purgatoire en prison. Bientôt on va guillotiner en grand, alors l'Ambassadeur et les petites gens seront les maîtres, et les bourgeois seront bien attrappés. Il redescendit son échelle en criant:

—La première Chantilly, capitaine Broquant. Je la chanterai en vous menant en prison. Nous la chanterons ensemble, voulez-vous? Narquois la mélancolie. Sur un geste impérieux de la Pauvresse, il retourna la proue de son batelet et regagna le fond du port. —Prenez patience, bonnes gens, dit la vieille femme. Notre-Dame pèse leur sort en ce moment, le sort d'Inglevvert et celui de Gengulph

Deladame; elle met dans la balance, d'un côté, leurs crimes, et de l'autre, les vertus de leurs ancêtres. Ne soyez pas plus pressés que la justice de Dieu. Moi-même, aujourd'hui, je commencerais la dernière épreuve, et si Inglevvert n'en sort pas bien, c'est moi qui le punirai, comme j'en ai reçu le droit.

Elle s'arrêta un instant, secoua lentement la tête et se retourna vers la haute mer. —Je vois clair dans les cieux, et la bonne Dame veut bien parfois me donner des visions de l'autre vie. Mais je n'ai plus mes yeux de quinze ans. Regardez. Ah! les navires qui passent dans notre Détroit ne sont pas si nombreux, en ce temps maudit, qu'on ne puisse les distinguer. Regardez. Quelqu'un de vous voit-il au large une voile qui ressemble à l'Etoile de la Mer. Nous savons qu'elle est sortie du port, hier de grand matin, commandée par mon cousin Broquant-Bannièr, dit gravement l'autre Broquant. Bannièr y a mis tant de mystère que ça nous a chambardé l'esprit, quoi! S'il avait une expédition à faire, un danger à courir, pourquoi ne pas nous avertir? —Pardonnez-lui. Il a agi pour m'obéir. La vieille femme jeta un regard autour d'elle. Sa prunelle sévère s'arrêta sur chacun des individus présents.

—Il n'y a pas de traîtres ici, dit-elle. Malheur à celui, à celle qui trahirait. Sa propre mère elle-même le lapiderait. Broquant-Bannièr est parti contre l'ordre du gouvernement de la ville, dicté par Louis-Marie Luillier, qui est, comme vous savez, le maître ici, et mille fois plus maître que n'ont jamais été le Roi de France, l'Evêque et le Mayeur réunis. Le brave Broquant est parti pour les côtes d'Angleterre, pour Margate. Il doit en ramener une amie de Marie-Berthe Deladame. La fille de Notre-Dame est en grand péril. Sa destinée s'agit en ce moment. Et c'est plus que sa vie, c'est son honneur qui est menacé. J'ai envoyé chercher sa meilleure, son unique amie. Broquant, malgré les croisières anglaises, abordera. Il a dû aborder cette nuit à Margate. Ce matin, aujourd'hui du moins, il doit ramener Mary-Ann Penrose. Mais comme il court grand risque, il n'a voulu avertir personne; oui, grand risque, puisqu'il peut être pris en débarquant là-bas, par les Anglais, pris en débarquant ici, par les démocrates. Mais il a voulu tout risquer pour la Fille et la Pauvresse de Notre-Dame. Quant au navire, s'il est saisi, c'est moi qui indemniserai les propriétaires, et qui nourrirai les femmes et les enfants aussi longtemps que les matelots seront prisonniers. (A suivre)

de l'annoncer le premier, Henri Rivière est donc mort de l'atroce supplice du pal.

CALENDRIER DE 1883

16^e année de la Confédération canadienne. 6^e mois : JUIN, dédié au Sacre-Coeur. — 30 jours. Dimanches : les 3, 10, 17, 24. S. Jean-Baptiste le 24, SS. Pierre et Paul le 29. La Lune au périgée les 2 et 29, à l'apogée le 14. Nouvelle lune le 5 à 1 h. 28 m. du matin. Premier quartier le 12 à 9 h. 57 m. du matin. Pleine lune le 20 à 10 h. 47 m. du matin. Dernier quartier le 27 à 2 h. 53 m. du soir. Solstice d'été le 21, à 2 h. 18 m. du soir. — Les plus longs jours (15 heures 7/8) du 15 au 25.

26 juin, mardi.

22^e jour de la Lune, 177^e de l'année. Matin : 10 h. 04, soir 10 h. 26 m. SS. Jean et Paul, martyrs, l'an 362. — L'an 363, mort de Julien l'Apostat, empereur romain. Durée du jour 15 h. 50 m., de la nuit 8 h. 10 m. Lever du Soleil 4 h. 3 m., coucher 7 h. 58 m. Milieu du jour à midi et 3 minutes. Hauteur du Soleil 66° 8'. Lune : lever 11 h. 15 m. du soir, coucher demain à 0 h. 07 m. du soir.

A nos abonnés

Nous faisons aujourd'hui un appel à nos abonnés. Il est sur le nombre, la grande minorité, Dieu merci, qui ne reçoivent notre journal que pour encourager sa circulation. Parlez-leur de paiement, toujours la même réponse, quand réponde il y a. Un journal ne vit pas de l'air du temps : il lui faut quelque chose de plus substantiel. Si on aime à rester lecteur assidu d'une feuille quotidienne, qu'on veuille bien payer la note annuelle. Les sacrifices seront peut-être grands, mais il y a échange. Voilà pourquoi nous en appelons à ceux qui sont arriérés. Simple question de justice.

L'ADMINISTRATION

SOMMAIRE

France. Rome. Russie. Comment est mort Henri Rivière. FAULTRON — La fille de Notre-Dame. Université Laval. Lettre d'Ottawa. La St-Jean-Baptiste. Ecole normale Laval. Résumé des dépêches. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

A vendre.—G. T. Tremblay, N. P. Collège de Ste Anne. Postes à l'huile de charbon. Behan Bros, importateurs de marchandises d'étapes et de fantaisies. Chapeaux de paille.—J.-C. Paterson. Ligne de la Malle Royale.—A. Gaboury. Musique nouvelles.—Bernard & Allaire. Institutrice demandée.—Patrick Cullen.

CANADA

QUEBEC, 26 JUIN 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Je reçois de Rome un Rericit que vous serez bien aise de faire connaître à vos lecteurs et dont voici la teneur :

N. T. S. Père le Pape Léon XIII, dans une audience du 26 mai 1883, voulant favoriser la piété à l'occasion du 25^e anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes, accorde une indulgence plénière applicable aux défunts. Cette indulgence pourra se gagner une fois cette année, pendant le mois de juillet, par tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront dévotement le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes à St-Sauveur de Québec, et prieront dans le sanctuaire pendant quelque temps à l'intention de Sa Sainteté.

Donné à Rome au Secrét. de la S. C. des Ind., le 26 mai 1883.

CARDINAL OREGLIA DE S. STEPH. Préfet.

Vu et reconnu 21 juin 1883.

CYR. LÉGARE, Vic. Gén.

J'ai l'honneur d'être Votre très humble serviteur, J. AD. TORTEL, Sup. O. M. I. Saint-Sauveur, 23 juin 1883.

Université-Laval

Hier après-midi a eu lieu à l'Université la distribution solennelle des prix aux séminaristes, et la collation des diplômes.

Comme toujours la salle des Promotions était comble. Les sièges des galeries étaient occupés par les dames en grande toilette.

Rien ne prouve mieux la popularité de cette institution que l'empressement avec lequel on vient chaque

année applaudir aux succès des lauréats qu'elle proclame, aux lauriers qu'elle pose sur la tête de ceux qui ont travaillé et réussi.

Une fois réunis là, il n'y a plus de parti, plus d'opinion, le cœur seul parle et applaudit.

M. le Recteur, dans un magnifique rapport sur les événements de l'année universitaire, nous a parlé des succès et des consolations de l'Université, des marques évidentes de sympathie et de protection qui lui étaient venues de Rome.

L'ancien règlement qui oblige tous les élèves dont les parents ne demeurent pas en ville à être pensionnaires, sera mis en force pour l'année prochaine.

M. le Recteur a ensuite présenté au public les nouveaux professeurs et agrégés des facultés de droit et de médecine.

A cette occasion, l'honorable juge Routhier a fait un magnifique petit discours, tout plein de sentiment de poésie et d'éloquence. Il a appuyé sur la solidité de l'institution de l'Université-Laval, dont les détracteurs ne font qu'augmenter la popularité.

Il a, en terminant demandé à tous les canadiens de marcher unis : cor unum et anima una, telle doit être la devise, le mot d'ordre de notre population.

L'honorable juge a été applaudi à outrance, et de fait des qu'on l'entend il faut applaudir, sa voix semble être l'écho de l'auditoire.

La fête s'est terminée vers 4.30 h par un Te Deum solennel chanté à la Basilique.

Une minute après, les écoliers prenaient leurs joyeux ébats et, le cœur léger, partaient pour leur vacances d'été.

Lettre d'Ottawa

25 juin 1883.

Mieux vaut tard que jamais ; c'est pourquoi je viens remplir aujourd'hui, M. le rédacteur, l'engagement que vous avez pris envers vos lecteurs de leur fournir de temps à autre une correspondance d'Ottawa. La fête St-Jean-Baptiste dans la Capitale fédérale fera le sujet de cette première correspondance. Sujet très vaste et que je voudrais pouvoir traiter avec toute l'éloquence qu'il mérite.

Mais je dois me borner au simple rôle de narrateur et vous faire connaître comment la fête St-Jean-Baptiste a été célébrée à Ottawa.

Toutes les sociétés nationales et les associations de secours mutuel ont pris part, avec les bannières, drapeaux, oriflammes à la procession, qui a défilé par les rues York, Dalhousie et St-Patrice jusqu'à la Basilique, où la messe du second ton a été chantée par la société Ste-Cécile, sous la direction de M. S. Drapeau, accompagnée sur l'orgue par M. Ernest Dionne et par un nombreux orchestre.

A l'entrée, M. P. Breton a chanté un cantique de circonstance. Au graduel et à l'offertoire, M. Eug. Belleau a chanté le Sub tuum de Danjou, et un Ave Maria avec accompagnement sur le violon par M. Boucher. Les soli de la messe ont été rendus par MM. Drapeau et Beaudry. Le révérend Père Nolin, O. M. I. du collège d'Ottawa, a donné, en termes très éloquentes, le sermon de circonstance.

Il avait pris pour sujet : "La Royauté de Jésus-Christ dans la société."

De même, a-t-il dit, St-Jean-Baptiste a été précurseur de Jésus-Christ sur la terre, de même il convient de faire connaître celui qui a été annoncé par St-Jean-Baptiste.

Le révérend Père a développé les deux points suivants : 1^{er} Le règne de Jésus-Christ sur la terre est un règne légitime ; 2^e. C'est un règne salutaire. Jésus-Christ possède ce droit légitime en maître absolu, parce qu'il est notre créateur, notre rédempteur et notre fin dernière.

Malgré ce droit incontestable qu'a Jésus-Christ, on voit les nations du vieux monde se révolter contre ce règne.

Avant la venue de J.-C. sur la terre, le paganisme régnait en maître, et, depuis, plusieurs nations se sont révoltées contre ses enseignements.

Ici l'éloquent prédicateur fait une revue émouvante des pays d'Europe où règne la révolution : plus de lumière pour diriger le peuple, plus de sanction chez l'autorité. Consé-

quence : tout croûle, tout péricite.

Pour nous Canadiens, heureusement qu'il n'en est pas ainsi. Prions Dieu, a dit le révérend Père en terminant, pour que la fois se conserve toujours au milieu de nous et que nous trouvions toujours notre bonheur à rester soumis à la domination du fils de Dieu.

Après la messe, la procession s'est rendue à l'Institut Canadien, où des discours patriotiques ont été prononcés par M. le maire St-Jean, MM. les docteurs Provost, Valade, S. Drapeau, A. Lusignan, F. Moffet, etc.

Dans l'après-midi, il y a eu excursion par bateau, à Templeton, province de Québec, où la journée s'est terminée par des jeux athlétiques, des courses de toute sorte, du chant, de la musique et des discours. Par ce court abrégé de notre fête nationale à Ottawa, nos compatriotes de la province de Québec pourront juger que les Canadiens d'Ottawa, tout en faisant partie de la province d'Ontario, n'ont pas encore oublié la manière de célébrer dignement la fête nationale.

PAUL EMILE

La Saint-Jean-Baptiste

La fête de dimanche a été magnifique. Jamais peut-être nous n'avons vu autant d'enthousiasme et de patriotisme, rarement les Québécois ont été aussi canadiens que dimanche dernier.

Les rues étaient magnifiquement pavoisées, surtout la rue St-Joseph. Malgré la chaleur écrasante et toute une nuée de poussière qui accompagnait la procession, un grand nombre de citoyens ont tenu à honneur de figurer dans ses rangs.

L'ordre dans lequel ont été placées les différentes sections a beaucoup contribué à rehausser la fête et fait le plus grand honneur à M. Joseph Marcotte, le commissaire-ordonnateur.

Dès une heure et demie, le Cercle Frontenac et la section St-Jean sont allés rejoindre chez lui le président adjoint, M. le juge Chauveau, qui remplaçait le président, qui se trouve à la convention canadienne-française de Windsor.

Voici l'ordre dans lequel la procession a défilé, en partant, vers 2 heures, du marché Jacques-Cartier :

1^o. Le cercle Frontenac, dont une partie des membres à cheval, en grand costume, et avec bannière portée dans un carrosse.

2^o. L'Union St-Joseph du village de Lauzon, avec bannières, et musique de la localité.

3^o. Les pompiers, avec voitures à boyaux, à échelles, etc. et avec pompes à vapeur sous le commandement de leur chef, M. Dorval, qui les précédait à cheval.

4^o. La société des ferblantiers, avec bannière.

SECTION ST ROCH

5^o. La bannière et les membres, très nombreux, de la section.

6^o. Un char allégorique représentant Jacques-Cartier.

7^o. L'Union St-Joseph de St-Roch, avec bannière et drapeaux.

8^o. L'Union-Commerciale de Québec, avec drapeaux.

9^o. La société Sainte-Cécile, avec son magnifique drapeau de soie blanche avec inscription et dessins en or. Un grand nombre de ses membres suivaient à pied et une quinzaine étaient à cheval.

10^o. Les séminaristes externes, avec drapeaux.

11^o. La Société St-Jean-Baptiste de St-Colomb de Sillery, avec bannières, la musique du 81^e bataillon de Portneuf et un char portant un jeune enfant, vêtu d'une peau d'agneau noir et ayant à ses pieds un petit agneau.

12^o. L'Union St-Joseph de St-Sauveur avec bannière.

SECTION ST-JEAN.

13^o. La section St-Jean avec bannière précédée de la musique du 8^e bataillon, et un charriot portant un petit St-Jean-Baptiste représenté par l'enfant de M. Jos. Vézina, professeur de musique, et ayant à ses pieds un petit agneau.

14^o. L'Institut-Commercial St-Louis.

15^o. La bande de l'Union musicale.

16^o. Les enfants des frères.

SECTION NOTRE-DAME

17^o. Le drapeau de Carillon, porté par M. Garneau.

18^o. L'Union Musicale avec son corps de musique, dont les membres portaient un costume neuf des plus délicats.

19^o. Le comité de régie de la société St-Jean-Baptiste.

Le salut a été chanté par M. le Grand-Vicaire Hamel. Il y avait au chœur un grand nombre de prêtres.

A l'orgue, l'Union Musicale et la Société Ste-Cécile, sous la direction de M. Clodomir Delisle, ont donné les morceaux suivants :

Sub tuum.....Danjou.

Solo par M. P. Laurent.

Sanctus.....Gounod.

Solo par M. F. Dorval.

Tantum en fa.....Lambillotte.

Te Deum.....

Laudate.....Adam.

Duo par Mme T. Dugal et Mlle Lemieux.

M. Gustave Gagnon tenait à l'orgue.

Rien d'imposant comme ce concours de citoyens agenouillés au pied des autels et venant déposer au temple l'hommage de la foi de tout un peuple.

O Canadiens, soyez toujours unis, croyants.

Après le salut, les différentes sections se sont séparées.

A St-Sauveur

La procession a été on ne peut plus gaie et plus canadienne hier à St-Sauveur. Elle s'est formée sur la rue St-Ours. Plusieurs chars, entre autres celui des scieries représentés par un vieux et une vieille devant une cabane à sucre ; celui du club de raquettes, des corroyeurs, des condonniers, des bouchers et des amateurs canadiens.

L'Eglise était superbement décorée. La Messe a été chantée par le R. P. trappiste Talbot, ancien avocat de Québec, assisté des RR. PP. Ferron et Grandfils, comme diacre et sous diacre. C'est le R. P. Drouin, O. M. I. qui a donné le sermon de circonstance.

A l'orgue, le cœur de St-Sauveur a exécuté la magnifique Messe pascale en re de Lambillotte. Au Kyrie il y a eu solo par Delle Lamontagne et par M. Arth. Letourneau ; au Gloria duo par Delles Bigaoutte et Belleau ; Quittolli, solo par Madame Verret ; Gratias Agimus, duo par Madame Morissette et Delle Bureau ; Quoniam, solo par M. Letourneau.

Au graduel, notre populaire cantatrice Delle Brindamour a chanté le Sancta Maria de Faure. Au Sanctus et à l'Agnus Dei, quatuor par MM. Bélangier et Letourneau, Madame Morissette et Delle Bureau.

M. J.-B. Lapointe, organiste de St-Sauveur, était à l'orgue. La musique de l'Union Musicale a joué à l'offertoire les Airs canadiens de M. Vézina, et aussi à la fin de la messe, à l'issue de laquelle M. Caouette a fait un magnifique discours.

Il y avait deux corps de musique dans la procession, l'Union Musicale et la musique du 81^e de Portneuf, qui accompagnait la section St-Joseph de St-Roch.

Un ami nous communique le fait suivant :

Le dimanche 24 juin, les enfants du quartier Montcalm chômaient la fête nationale avec l'entraîn le plus joyeux, possédant chacun une petite étoile, en papier bleu, blanc et rouge, qu'ils faisaient tourner au vent en courant, et c'était à qui courrait le plus rapidement pour mieux la faire tourner. Les personnes qui se trouvaient sur les lieux étaient enchantées de voir ces petits enfants fêter si joyeusement leur fête nationale.

C'est M. Vienno Michaud, zélé patriote, retenu aujourd'hui par la maladie, qui leur avait fourni ces petites étoiles fabriquées de ses mains, afin de pouvoir contempler le bonheur que ces petits enfants éprouvaient en cette occasion.

Le feu d'artifice

Une foule compacte se pressait dimanche soir sur les terrains de l'Union commerciale, pour assister à la magnifique soirée à laquelle avait été convié le public québécois.

A 8 heures, le corps de musique est arrivé et a joué son premier morceau à 8.30 h., à 9^e, grand chœur de

l'Union musicale, la société Ste-Cécile et le comité de musique de l'Union commerciale. On a chanté "Noble Patron" (solo par M. H. Drolet), "Le Voyageur", musique de Dessane, (solo par M. L. P. Bilodeau), "O Canada" musique de Lavigne (solo de M. E. St-Laurent). Il y a eu feu d'artifice à 9 h. à 9^h 1/2 et à 10^h 1/2 et ballons à 9^h 1/2 et 10^h 1/2. Le chœur a chanté "O Carillon" Musique de Sabatier, (solo de M. H. Bédard), "Chant National" musique de Lavallée, chœur avec accompagnement du corps de musique.

Ces morceaux ont été bien chantés d'après ce que nous avons pu en juger, mais le chœur était trop pour être bien entendu.

M. C. Delisle dirigeait le chœur. Nous remercions sincèrement M. H. Bédard, président de l'Union commerciale et principal organisateur de la fête, pour le zèle qu'il a déployé, et nous le félicitons du succès de la fête.

Nous devons aussi féliciter MM. P. Brunet et Poulin, les artificiers de la circonstance, pour leurs succès.

Rien n'était gai comme cette intime réunion champêtre.

École normale Laval

DISTRIBUTION DES PRIX ET DES DIPLOMES AUX ÉLÈVES INSTITUTRICES

Le 25 juin 1883, à 10 heures du matin, une société nombreuse et choisie assistait, au couvent des Ursulines de Québec, à la distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices de l'Ecole Normale Laval.

Dans l'assistance on remarquait MM. J. Auclair, curé de la Basilique, G. Lemoine, chapelain du Couvent de Jésus-Marie ; P.-N. Bruchési, du Séminaire de Québec ; Th. Rouleau, assistant-principal de l'Ecole Normale Laval ; W. Plaisance, vicaire à Lévis, plusieurs ecclésiastiques, et un grand nombre de personnes notables de la ville.

La cérémonie, présidée par M. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, a été dirigée par M. l'abbé P. Lagaacé, Principal de l'Ecole ; MM. les professeurs F.-X. Toussaint, N. Lacasse, J. Létourneau, J.-B. Cloutier et Lefebvre étaient présents, ainsi que M. l'inspecteur E. E. Juneau.

La fête a débuté par un morceau de piano à quatre mains, l'Ouverture d'Elisabeth, de Rossini, jouée avec un ensemble remarquable sur quatre pianos.

Un beau chœur de circonstance, La distribution des Prix, de L. de Barbare, est chanté sous la conduite de M. Gustave Gagnon ; puis Mlle W. Michaud débite Le Renard, le Loup et le Cheval, de La Fontaine.

Les prix décernés aux élèves de deuxième année sont proclamés par une élève ; puis on entend des exercices qui intéressent singulièrement et l'on regarde vite sur le Programme de la fête, pour constater que deux fois encore on aura le plaisir d'en entendre : ce sont des devoirs d'élèves, compositions pleines de sens, de naturel, de simplicité et d'élégance. Les deux premiers sont intitulés Ma petite Sœur, de Mlle Biron, et Mon livre, de Mlle C. Arsenault.

C'est Rossini que l'on entend ensuite dans le chœur L'Ange des Vacances : voilà bien la grande et large musique, dont l'audition ne fatigue jamais.

Mlle L. Marticotte, élève de Mlle Plante, débite La Retraite, de Racan ; Mlle Plante est une ancienne élève de l'établissement, employée à l'enseignement de la Lecture dans la deuxième division.

Masaniello, d'Auber, est joué à quatre mains ; heureuse idée de choisir ainsi dans la musique des grands maîtres.

Mlle M. Giroux débite d'une manière très expressive et fort touchante Le Fuseau de la Grand-Mère, de Ed. Plouvier. Ce beau et court morceau est suivi d'un chœur de Clapissou : La Chasse aux Papillons ; et Mlle E. Noël débite une charmante poésie, L'Évêque et l'Enfant : le nom de l'auteur est caché sous le Baudrier d'Orion, soit trois étoiles ***.

Les prix de la division de première

année sont proclamés, et nous avons le plaisir d'entendre deux compositions d'élèves : Réverie, de Mlle D. Côté, et Un Temple, de Mlle A. Beaudet, dont l'organe un peu faible nous force à une plus grande attention, pour ne rien perdre de son beau travail.

La Prière, chœur de Félicien David, captive complètement l'attention générale ; puis Mlle D. Côté débite Le Pont de la Vérité, de G. Lambour, morceau fort amusant.

Voici du Mozart : Don Juan, joué par huit élèves sur quatre pianos, il n'y a pas à louer ; on jouit.

Nous entendons encore deux devoirs d'élèves : Mon Bureau, par Mlle A. Germain, et Une Visite, par Mlle M. Biron. Ces travaux font le plus grand honneur à l'institution qui forme de telles élèves, et justifie pleinement les beaux sentiments exprimés par Mlle A. Germain dans sa composition. Le devoir de Mlle Biron est un tableau fort touchant des tristesses qui envahissent le foyer plongé dans le deuil par la mort d'un père.

Le Retour des Amis, joyeux chœur de Rossini, fait contraste avec le sérieux de la lecture précédente ; puis Mlle A. Richard, élève de Mlle Plante, débite L'Ange et la Mère, de S. Pécontal.

Après une troisième proclamation de prix, Mlle Z. Fiset débite Les Tuileries, gracieuse poésie de Mme Anais Ségalas.

Voici enfin, comme couronnement de la fête, la proclamation, faite par M. l'abbé P. Lagaacé, Principal, des diplômes de fin d'année, et des médailles spéciales. Nous reproduisons cette liste plus loin. Le canon de la citadelle tonne en ce moment ; il croit peut-être simplement sonner midi ou quelque arrivée princière ; il marque, en tout cas, l'instant où les élèves institutrices voient leurs travaux récompensés d'une manière solennelle.

C'est avec un véritable plaisir que nous entendons Les soirées de Québec chœur charmant de M. Ernest Gagnon, conduit par M. Gustave Gagnon ; le milieu du morceau offre un effet particulier ; l'orgue ajoute son grave accompagnement aux douces voix des élèves, et aux sons du piano.

Une belle adresse de remerciement, composée par Mlle Biron, est lue par Mlle Z. Fiset ; dans ce morceau fort remarquable, un digne hommage est rendu aux Dames Ursulines qui ont donné leur soins aux élèves institutrices ; à M. le Principal et à MM. les professeurs, dont les leçons ont produit de si beaux résultats ; à M. le Surintendant, toujours plein de sollicitude pour le personnel enseignant, et enfin à toutes les personnes qui ont honoré la cérémonie de leur présence.

M. le Surintendant, dans sa réponse à l'adresse, témoigne toute sa satisfaction ; il félicite les six élèves qui ont donné des devoirs écrits en lecture dans cette belle fête ; il fait l'éloge de succès en musique, soit dans ; l'enseignement du piano, donné par les Dames Ursulines, soit dans le chant, habilement conduit depuis plusieurs années par M. Gustave Gagnon ; enfin M. le Surintendant donne de justes louanges à MM. les Professeurs, dont la capacité et la longue expérience sont une des conditions de succès de l'Ecole, et aux Dames Ursulines, dont l'établissement à Québec est une vraie gloire pour le pays.

Au milieu d'excellents conseils, M. le Surintendant donne quelques explications sur le fonds de retraite, et sur la retenue qui se fait à cette fin sur les traitements ; et la fête est close par le morceau Dieu sauve la France.

Liste des principaux prix

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE
1^{er} prix d'excellence, Adélaïde Richard.
2^e " " Laura Talbot.
1^{er} accessit, " Marie Lebel.
2^e " " Emmeline Houde.
3^e " " Johanna Williams.
ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE
1^{er} prix d'excellence, Adélaïde Germain.
2^e " " Wilhelmine Michaud.
1^{er} accessit, " Marie Biron.
2^e " " Aimée Beaudet.
3^e " " Délima Lagueux.
Prix du prince de Galles.—Adélaïde Germain.
Médaille du Gouverneur-Général.—Zélie Fiset, pour la lecture à haute voix.
Médaille de M. le Surintendant.—Johanna Williams, pour le progrès dans les études.

DIPLÔMES D'ÉCOLE-MODÈLE

Mlles Adélaïde Germain, de St-Basile; Wilhelmine Michaud, de St-André; Marie Biron, de Québec; Aimée Beaudet, de St-Pierre-les-Bec;...

DIPLÔMES D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Mlles Adélaïde Richard, de Wotton; Laura Talbot, de Cacouana; Marie Label, de St-Ambroise; Emeline Houde, de St-Jean d'Eschailions;...

Adresse

LUE PAR MELLE ZÉLIA FISET, Après la distribution des prix

Monsieur le Surintendant, Mesdames et Messieurs,

Lorsque après un long travail, le cultivateur voit la terre qu'il arrosa de ses sueurs se couvrir d'une luxuriante végétation, lorsqu'il peut enfin reposer sa vue sur les moissons dorées qui recouvrent ses champs à l'automne,...

toujours témoigné une affection si constante et si désintéressée, qui ne nous ont demandé en retour que d'être heureuses, et qui toujours nous ont su gré de jouir du bonheur qu'elles nous donnaient.

A vous, Messieurs les Professeurs, et à vous en particulier, Monsieur le Principal, qui dépensez votre vie à la grande cause de l'éducation, et qui, depuis longtemps, rendez de si éminents services à l'École normale, oui, à vous, messieurs, le plus cordial et le plus respectueux merci! Nous reconnaissons devoir à votre zèle et à votre dévouement les connaissances acquises pendant ces deux années trop vite écoulées.

Monsieur le Surintendant, nous connaissons depuis longtemps le constant et bienveillant intérêt que vous avez toujours témoigné aux élèves de l'École normale; aussi la nouvelle preuve que vous nous en donnez aujourd'hui, en daignant présider cette séance et applaudir à nos succès, n'excite-t-elle aucunement notre surprise; mais combien elle nous trouve reconnaissantes!

Merci, messieurs et mesdames, merci d'avoir daigné nous honorer de votre présence en ce jour. La gracieuse attention avec laquelle vous nous avez écoutées est une tacite louange qui honore autant que les applaudissements que vous avez bien voulu donner à nos succès.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 25 juin 1888.

Hier à Montmartre, réunion de plusieurs milliers d'anarchistes; on condamne la sentence prononcée contre la citoyenne Louise Michel. Le président du jury a reçu une lettre de menaces.

Quoique l'argent ne soit pas rare, on remarque que les transactions sont peu animées à la Bourse.

Plusieurs institutions financières sont en baisse, notamment le "Crédit général français," le "Crédit Lyonnais," la "Société des dépôts et comptes courants," la "Banque d'arbitrage et de Crédit."

M. Erlanger, banquier d'origine allemande, a été cité samedi en police correctionnelle; beaucoup de documents ont été saisis à son domicile, et il va être mis en jugement.

Le marquis de Tseng, qui se trouve à Loudres, nie la nouvelle d'un arrangement qui aurait été conclu à Shanghai, et insiste pour obtenir les bons offices de l'Angleterre.

Nous donnerons demain des détails sur l'excursion de St-Raymond.

L'assemblée de dimanche soir a été un vrai succès. MM. Thibault, Caouette, P. Huot et Fiset ont prononcé de chaleureux discours.

Le septième anniversaire de feu Mgr Q. V. Déziel sera chanté dans l'Eglise Notre-Dame de Lévis le mercredi, 27 courant à 9 heures A. M.

Petites Nouvelles

CERCLE CATHOLIQUE.—Réunion intime des membres demain soir à l'heure ordinaire dans les salles de la maison du cercle.

INTÉRESSANTE RÉUNION.—Dimanche soir à l'issue de la procession M. Jos. Marcotte, le populaire commissaire ordonnateur de la société St-Jean-Baptiste, réunissait chez lui la musique du Sème des Carabiniers Royaux et de l'Union Musicale, les Hurons de Lorette et plusieurs amis.

AVIS.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les annonces de G. T. Trem-

blay, Ecuyer, N. P., publiées dans nos colonnes.

MILITAIRE.—C'est demain que commencent les exercices militaires à Lévis. Les bateaux de commerce d'en haut de Québec qui devaient arriver hier ne descendront qu'aujourd'hui pour amener les bataillons.

ARRESTATION.—On a arrêté hier sur la rue la Fabrique un individu du Mont Plaisant du nom de Buckley d'après un warrant l'accusant d'assaut sur les membres de sa propre famille.

FEU.—Hier après-midi dans la rue St-Colomb, St-Sauveur, la propriété de M. Leclerc, boulanger, comprenant deux maisons, etc., a été complètement détruite par le feu.

Perte environ \$2000. pas d'assurance.

INCONNUE.—Le député Coroner, M. le Dr Garneau est revenu hier du Cap Santé où il a tenu une enquête sur le cadavre d'un inconnu trouvé sur le rivage.

LES ÉRABLES.—La maladie des érables n'a pas été guérie encore cette année. Nous ne saurions dire combien de milliers d'arbres ont été gaspillés. Nous ne pouvons croire qu'ils aient été choisis avec discernement. Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer cette hécatombe de jeunes arbres aussi précieux que les érables.

HORRIBLE MORT.—Jeudi dernier, la ville de Terrebonne a été le théâtre d'un horrible accident.

Les religieuses du couvent du Petit St-Paul s'étaient rendues avec leurs soixante élèves à Terrebonne par le chemin de fer du nord. Le soir vers cinq heures au moment où elles revenaient on fut attiré par les cris d'une foule de petite filles près d'une latrine où une de leur compagne du nom de Beauchamp était tombée.

M. Cauchon avec l'aide d'un ingénieur parvint à retirer le corps de cet endroit, mais la jeune fille était morte.

ACCIDENT.—Hier une petite fille d'une dizaine d'années a été blessée par la décharge d'une arme à feu. On ne sait si le fait est intentionnel ou involontaire. La jeune fille était hier en danger.

L'accident a eu lieu sur le terrain Bédard. La balle a atteint la petite fille au côté.

vu.—Avant-hier la nuit on a vu Sougraine près de l'Eglise de St-Ubalde et se dirigeant vers N. D. des Anges.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WISSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 26 janvier 1883—1 an

Différentes causes,

l'âge avancé, les soucis, la maladie, les désappointements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès de la sueur. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

S'écarter et inefficace dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustre doux et la richesse de ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne détend pas sur la toile; de plus, il adoucit long-temps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analystes. En vente chez tous les Pharmaciens.

DÉCÈS

Le 25 du courant, à l'âge de 4 ans et 2 mois, Jean-Charles-Louis-Joseph, enfant de J.-A. Charlebois, Ecr. N. P., de cette ville. La sépulture aura lieu mercredi, le 27 courant, au cimetière Belmont. Le convoi partira de la résidence de M. J.-A. Charlebois, No 5, rue McMahon, à 4 hs P. M.

A VENDRE.

CETTE maison et dépendances situées à St-Charles, (Bellechasse), ci-devant occupées par feu le docteur O. Pelletier, comprenant 8 chambres au premier et 4 chambres au deuxième, jardin d'agrément, en front, immenss jardin potager, écurie, remise, glacière, cave, aile-cuisine, etc. etc, tout le confort possible, à 2 minutes de l'église, et à 5 minutes de la station du chemin de fer. Le nouvel embranchement de chemin de fer mettra St-Charles à 15 minutes de Québec. Bas prix, conditions très faciles.

Aussi terre à bois. G. T. TREMBLAY, N. P. Ou TESSIER & POULIOT, Avocats

A prêter.

PLUSIEURS petites et fortes sommes, intérêt de SIX par cent. Quelques immeubles à vendre. G. T. TREMBLAY, N. P. Québec, 25 juin 1883—67

Collège de Ste-Anne.

La distribution des prix aux élèves du Collège de Ste-Anne, aura lieu le MERCREDI, 27 JUIN, à 1 HEURE P. M., et les vacances commenceront après cette séance. Québec, 26 juin 1883—21 808

CHAPEAUX DE PAILLE

UN GRAND ASSORTIMENT Bien Varié A des prix modérés. UNE VISITE EST SOLLICITÉE

J. C. PATERSON,

27, RUE BUADE. Québec, 12 Juin 1883. 1022

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC,

No 23, RUE ST-JEAN.

A PRÊTER

\$15 000, termes et conditions faciles.

A VENDRE

Une maison rue D'Aiguillon, No 57. do Richelieu, 72. do Scott, 79. do Piessis, 11. do des Commissaires, St-Roch. do Laberge, No 10. do St-George, Lévis.

DEUX TERRAINS VACANTS, l'un situé rue Latourville et l'autre rue St-Olivier, à bien bas prix. Quais et lots vacants, rue Champlain.

A LOUER

Une maison, rue D'Aiguillon, No 57. Un logement, rue Richelieu, 72. Une maison, rue St-George, Lévis. J.-G. GOURDEAU, Secrétaire. Québec, 2 juin 1883—17 fév. 83.—1 an 746

Poëles à l'huile de charbon!

NOUS ouvrons aujourd'hui un assortiment complet des

Célèbres Poëles à l'huile de Charbon!

CES POELES contiennent un réservoir d'eau entre l'huile et la flamme. Les prix en sont réduits. A vendre au dépôt d'huile astrale, 56, rue Fabrique Québec, 23 juin 1883—1 an. 763

Behan Bros.,

Importateurs de Marchandises

ÉTAPES et de FANTAISIES.

NOUS attirons l'attention du public sur l'assortiment considérable des marchandises suivantes que nous recommandons comme étant les meilleures importées, viz.

Lits en fer et en cuivre, Lits d'enfants, Chaises-lits pliant, etc., etc, Matelas en broches tissés (en magasin et faits à ordre), que nous garantissons les meilleurs. Oreillers et traversins en plumes, Matelas en crin et en laine.

Tapis Brussels, Tapisseries, Croissais et en Fil, Tapis de Corde Napier, Tapis de Coco, Matting Indien, Rugs et Nattes pour portes, etc., etc., Poils, Anneaux, et bouts en cuivre, Rouleaux pour garde-Soleil, Baguettes d'escalier en cuivre.

Le public est invité à venir inspecter notre assortiment, et de comparer nos prix avant d'acheter ailleurs.

Behan Bros.

Cloutier et Lapointe, AVOCATS.

No 98, RUE ST-PIERRE.

ALFRED CLOUTIER, L. L. L. URBAIN LAPOINTE, L. L. L. Québec, 8 mai 1883. 786

C. O. BEDARD

MEUBLIER

No 288 RUE SAINT-JOSEPH. (En face de son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetière)

SAINTE-ROCHE

A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à diner, etc., etc.

Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

Québec, 11 avril 1883.—1 an

AVIS PUBLIC!!

NOUS prenons la liberté d'annoncer au public et à nos nombreuses pratiques que nous avons transporté notre bureau d'affaires à notre Ancien magasin, N. 54, rue du Palais,

et que nous continuerons comme par le passé à garder un assortiment de Vins et Liqueurs provenant des maisons les plus renommées d'Europe.

Gingras & Langlois,

54, RUE DU PALAIS.

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise

DE TOUS GENRES MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Gerges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandeliers de cire, Braises-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels.

Mérimos à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soirées de toute couleurs et qualités, Etoffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Gandelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille.

Prix exceptionnels et fournis sur demande. Satisfaction garantie.

Québec, 11 décembre 1882—1 an. 347

Musique Nouvelle!

Faucheuses!!

"AMUSEMENTS—QUADRILLE." Dédié à l'Hon. F. Langelier. PAR ENOARD VINGELETTE.

Montures en fer ou en bois Pour un cheval et 2 chevaux. Râteau Ithaca patenté. Moissonneuse Simple. Nouvelle Améliorée. LE TOUT FABRIQUÉ PAR G. M. Cossitt & Frère, DE BROCKVILLE.

Adresser-vous ou venez voir à leur entrepôt 401 ET 403, RUE ST-VALER, ST-SAUVEUR DE QUÉBEC, à P. T. LÉGARÉ, gérant.

—Aussi— Un million de bardeaux de cèdre à très bas prix Québec, 25 mai 1883—3m 794

PIANOS RECHERCHES.

M. Knabe & Co., Chcekering, Stevensen & Co., Heintzman & Co., Newcombe & Co., G. M. Weber & Co., en vente seulement chez BERNARD & ALLAIRE.

HARMONIUMS DE DISTINCTION.

W. Doherty & Co., Dominion Organ Co., D. Bell, Sons & Co., J. A. R. Kilgour, en vente seulement chez BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de musique.

MACHINES A COUDRE.

La nouvelle machine HELPMATE, Singer des familles, New Williams, Wilson Oscillating Shuttle, Osborn, Domestic New-York. BERNARD & ALLAIRE.

MACHINES A TRICOTER.

Star Knitting Machines de Franz & Pope ont des tricots unis, par côtes et fantaisies, ces machines sont de grande nécessité aux familles et aux personnes qui désirent faire des bas, etc., etc., pour fournir aux marchés. BERNARD & ALLAIRE.

Aussi les meilleurs machines à laver, à tordre et à repasser. Un atelier de réparation d'orgues d'églises, de pianos et d'harmoniums ainsi que des machines à tricoter et à coudre est attaché à notre établissement.

BERNARD et ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec. Québec, 28 avril 1883—1 an. Z

Institutrice demandée.

MM. les Commissaires d'écoles de Stoneham demandent une institutrice d'école-modèle capable d'enseigner le français et l'anglais, à Tukosbury, pour le 1er JUILLET 1883. Une institutrice irlandaise sera préférée. S'adresser à M. PATRICK CULLEN, président, Stoneham, comté de Québec, ou au Courrier du Canada. Québec, 1er juin 1882—1 an. 799

La ligne de Ste Anne

NOUS avons le plaisir d'annoncer que M. Elzéar Fortier, de Ste-Anne de Beauport, ci-devant capitaine du "Lawrentides" a acheté, en société avec ses frères, l'excellent steamboat "Brothers" pour le service de la ligne de Ste-Anne. Le steamer "Brothers" a commencé ses voyages réguliers et laissera Québec les MARDIS et les SAMEDIS et de retour de Ste-Anne les LUNDIS et VENDREDIS.

Le "Brothers" est connu pour un des meilleurs et des plus solides bateaux à vapeur de Québec et des environs. L'organisation du service sera réglée de manière à offrir aux Pèlerins de la Bonne Ste-Anne toutes les garanties désirables de régularité, de confortabilité et de célérité. Québec, 9 mai 1883. 674

Unités métriques internationales

Leur valeur en unités canadiennes. Le MÈTRE (dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 pouces, ou 1 verge et 1/10.

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MAILLÉ, EXPRESS. Rows: Départ d'Hochebourg, Arrivée à Québec, Départ de Québec, Arrivée à Hochebourg, etc.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.

BUREAUX DES BILLETS. 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, QUEBEC.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève. 4 Haldimand et St Louis.

1883-Ligne de la Reine royale-1883



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENT D'ETE 1883

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde.

Table listing ships: NUMIDIA, PARISIEN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, etc. with columns for TONNAGE and COMMANDANTS.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, LONDONDERRY et de QUEBEC.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI.

De Québec

Table listing ship services: CIRCASSIAN, POLYNESIAN, HIBERNIAN, etc.

De Halifax :

Table listing ship services: HANOVRIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, etc.

HALIFAX ET SAINT-JEAN.

Table listing ship services: Cabine, Cabine secondaire, Entrepont.

Bazar Annuel

Pour le soutien des pauvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, sous le patronage distingué de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

A vendre.

- 150 Ballots d'Etoupe américaine. 250 anglaise. 300 Quarts de goudron.

PAROISSIEN NOTÉ.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition.

Le Dr Auguste C. Hamel

Transporté en demeure à la maison du défunt.

R. MORGAN, Marchand de musique.

Desire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus.

EN VENTE

GUIDE INDICATEUR des sacre-taires et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

EN TROIS VOLUMES.

En vente aux bureaux du Courrier au Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes.

LA SANTE EST LA RICHESSE.

Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de nouvelles en l'honneur de Ste Anne-Vierge.

CONDITIONS

—10—

Courrier du Canada

Prix de l'abonnement.

RDITION QUOTIDIENNE.

Table with columns: CANADA, ANGLETERRE, FRANCE. Rows: Un an, Six mois, Trois mois.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous..... 10 centes

Pour chaque insertion subséquente..... 12

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes.

Reclames : 20 centes la ligne.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIETAIRE.

DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef.

AUGUSTE MICHEL, assistant rédacteur.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur-Propriétaire.

No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE

DU

Courrier du Canada.

LES DANSES ET LES BALS, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Québec.

Le Topinambour, par V. Vannier, A. A. C. 10c.

Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne, 25 cents.

Fleur du Carmel, par le Révérend Père Antoine Braun, \$1.00.

L'Hôtel Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00.

MISSEIL contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractère, \$10.00.

Journal d'Education, \$1.00.

Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE, en 3 volumes, \$2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cents.

Le Journal des Jeunes (quelques exemplaires seulement) \$25.00.

Mois de St-Joseph, 5 cents.

Le Calendrier du diocèse de Rimouski.

Tenue des Livres en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L. \$6 la douzaine.

Grammaire Française de Lhomond (64èmes, revus et augmentés), y compris la syntaxe, par le même. \$1.50 la douzaine.

Exercices Orthographiques sur les éléments de la grammaire française de Lhomond, y compris la Syntaxe, par le même.—Prix : \$1.50 la douzaine.

Corrigé des Exercices Orthographiques par le même. Prix : 45 cts pour les Élémentaires, et 30 cts pour la Syntaxe.

Traité d'Analyse Grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix : \$2.75 la douz.

Alphabet ou Syllabaire gradué, par M. F. E. Jeneau et N. Lacasse.

Outre les impressions de luxe en tous genres, on imprime la musique à l'établissement du Courrier du Canada.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE

DU

Courrier du Canada.

LES DANSES ET LES BALS, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Québec.

Le Topinambour, par V. Vannier, A. A. C. 10c.

Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne, 25 cents.

Fleur du Carmel, par le Révérend Père Antoine Braun, \$1.00.

L'Hôtel Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00.

MISSEIL contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractère, \$10.00.

Journal d'Education, \$1.00.

Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE, en 3 volumes, \$2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cents.

Le Journal des Jeunes (quelques exemplaires seulement) \$25.00.

Mois de St-Joseph, 5 cents.

Le Calendrier du diocèse de Rimouski.

Tenue des Livres en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L. \$6 la douzaine.

Grammaire Française de Lhomond (64èmes, revus et augmentés), y compris la syntaxe, par le même. \$1.50 la douzaine.

Exercices Orthographiques sur les éléments de la grammaire française de Lhomond, y compris la Syntaxe, par le même.—Prix : \$1.50 la douzaine.

Corrigé des Exercices Orthographiques par le même. Prix : 45 cts pour les Élémentaires, et 30 cts pour la Syntaxe.

Traité d'Analyse Grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix : \$2.75 la douz.

Alphabet ou Syllabaire gradué, par M. F. E. Jeneau et N. Lacasse.

Outre les impressions de luxe en tous genres, on imprime la musique à l'établissement du Courrier du Canada.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur

annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à

New-York.

Québec, 25 mars 1880.

997